

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0040085

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2951

(25159)

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RAZZAK Ahmed

Date de naissance :

15/02/55

Adresse :

EL OMARIA Rue 42 n° 170 Casab

Tél. : 0661 88 76 93

Total des frais engagés :

400 DH

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. EL HAIBA Abdella
Pneumologue
74 Angle Bd de Fes Bd 2 Mar
Casa. Tél: 05.22.50.76

Date de consultation : 3/03/2020

Nom et prénom du malade : RAZZAK Ahmed Age:

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Nature de la maladie :

Rés. Plan 16 MARS 2020

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET AIR

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/03/2022	Na 1 Hera		200	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OMARYA CASABLANCA Rue 49 Lot Omarya Casablanca City Inca - Ain Chock - Casablanca Tél : 05 22 52 36 29	Le 03/03/2020	-196.50 -

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

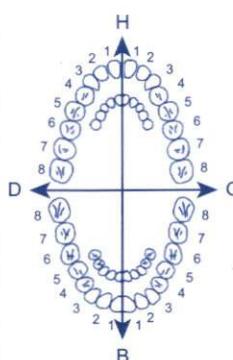
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdellah El Haiba

SPECIALISTE EN
PNEUMOPHTISIOLOGIE

Diplômé de l'Université de Paris

Membre de la société Française
de Tabacologie

الدكتور عبد الله الهيبة

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

Diplômé d'Echographie

Diplômé de Taabacologie

Maladies de Poumons - Asthme

Tuberculose - Allergie respiratoire

Aide au servage tabagique

Casablanca, le 03/03/2005 الدار البيضاء، في

- Razzag Ahmed -

1996.5 C.S
- Septem 50



16x21, x 07.

PHARMACIE OMARIYA CASABLANCA
Rue 49 Let. Omariya Ain Chock Casablanca
Hay Inca - Ain Chock - Casablanca
Tél.: 05 22 52 36 29

Dr. Abdellah El Haiba
Specialist in Pneumophtisiologie
Diplomé de l'Université de Paris
Membre de la Société Française de Tabacologie
Téléphone: 05 22 50 79 15

DOCTEUR EL HAIBA ABDELLAH

Casablanca, le : 03/03/2020

**SPECIALISTE des Maladies Respiratoires
Et allergiques.
Diplômé de la faculté de Médecine de Paris**

Mr/Mme/Melle : : RAZZAK AHMED

Reçu :

Radio thorax

Z₁₂= 200.00 dhs

Cachet du médecin

*Dr.EL HAIB'A Abdellah
Pneumologue
74 Angle Bd de Fès Bd 2 Mars
Casa. Tel: 05.22.50.79 fax :05-22-21-46-06*

74,Angle Bd 2 Mars& Bd de Fès –Casablanca Tél. : 05-22-50-79-15 fax :05-22-21-46-06

DOCTEUR EL HAIBA ABDELLAH

Casablanca :03/03/2020

**SPECIALISTE des Maladies Respiratoires
Et allergiques.
Diplômé de la faculté de Médecine de Paris**

Mr/Mme/Melle : RAZZAK AHMED

Radiographie thoracique

- Parenchyme pulmonaire bien aéré
- Hiles libres.
- Cuis de sac pulmonaire bien visibles.
- Pas de cardiomégalie.

Conclusion : RX thorax normale.

Cachet du médecin

Dr.EL HAIBA Abdellah
Pneumologue
74 Angle Bd de Fès Bd 2 Mars
Casab. Tél:05.22.50.79.15

74,Angle Bd 2 Mars& Bd de Fès –Casablanca Tél. : 05-22-50-79-15 fax :05-22-21-46-06